



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Division de l'Encadrement et des Personnels
Administratifs et Techniques

DIEPAT/21-895-1288 du 21/06/2021

**APPEL A CANDIDATURES - FONDE DE POUVOIR DE L'AGENT COMPTABLE - LYCEE THIERS -
MARSEILLE - CATEGORIE A**

Destinataires : Mesdames et Messieurs les personnels titulaires de catégories A

Dossier suivi par : M GENESTOUX - Chef de la DIEPAT - Tel : 04 42 91 72 26 - ce.diepat@ac-aix-marseille.fr - Tel
secrétariat de division : 04 42 91 72 26 - ce.diepat@ac-aix-marseille.fr

Le poste suivant est vacant à compter du 1^{er} septembre 2021:

- Fondé de pouvoir de l'agent comptable - Lycée Thiers - Marseille - Catégorie A

Le poste est localisé au Lycée Thiers – 5, place du Lycée – 13232 MARSEILLE 1^{er} arrondissement
Ce poste fera également l'objet d'une publication sur la PEP prochainement.

Les personnes intéressées sont invitées à se reporter à la fiche de poste ci-jointe et doivent envoyer
leur dossier de candidature, au plus tard le 30 juin 2021 par voie électronique à :

ce.diepat@ac-aix-marseille.fr

Les candidatures devront impérativement être envoyées sous couvert de la voie hiérarchique et être
assorties :

- d'une lettre de motivation
- d'un curriculum vitae
- du dernier arrêté de changement d'échelon
- de la copie des 3 derniers entretiens professionnels
- et de toute pièce jugée utile à la valorisation du dossier

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Gérard MARIN, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille



Opérations de mutation sur poste profilé (PPr)

FICHE DE POSTE
FONDE DE POUVOIR DE L'AGENT COMPTABLE DU LYCEE
THIERS

POSTE VACANT LE 1^{ER} SEPTEMBRE 2021

Académie: AIX MARSEILLE Établissement: Lycée THIERS - Marseille
Implantation géographique (adresse, ville, code postal) : 5 place du Lycée 13001 Marseille
Identification du poste: Service dont dépend le poste : Agence comptable Responsable hiérarchique direct: L'Agent comptable Grade : Catégorie A_ APAE, AAE Fonction : Adjoint de l'agent comptable Poste situé sous l'autorité du chef d'établissement, du gestionnaire et de l'agent comptable dans une cité scolaire d'environ 2300 élèves, siège d'une agence comptable regroupant 8 établissements.
Nombre de personnes encadrées: 2 agents d'intendance.(1C,1B)
Régime indemnitaire : Groupe 3
Logement : oui - type de logement : F4 - 110 m ²
Missions et activités principales : Sous le contrôle de l'agent comptable, l'adjoint assure aux côtés de celui-ci : -Le management du pôle comptable ; -La supervision de l'ensemble des secteurs de l'agence comptable ; -L'interface avec les établissements rattachés ; -La veille calendaire ; -L'encadrement et la supervision de l'activité des régies ; -La tenue des écritures comptables ; -La veille juridique comptable ; -La mise en œuvre du contrôle interne comptable. Il participe: -à la mise en place de procédures afin de faciliter la mise en œuvre du contrôle interne comptable ; -à l'effort de formation et d'accompagnement des équipes ; •Pourra recevoir mandat de l'agent comptable conformément aux dispositions de l'article 16 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 qui prévoit que « les comptables publics peuvent désigner des mandataires ayant qualité pour agir en leur nom et sous leur responsabilité», garantissant ainsi la continuité du service public et permettant également au comptable d'être représenté aux conseils d'administration auxquels il ne pourrait participer; •L'adjoint sera appelé, si nécessaire, à assurer l'intérim de l'agent comptable après nomination par le Recteur et remise de service ;

Profil souhaité:

Connaissance approfondie des règles de la comptabilité publique ainsi que des principales normes juridiques concernant un EPLE

- Sens des relations publiques
- Connaissance du logiciel de comptabilité GFC nécessaire
- Compétences bureautiques

Spécificités et contraintes particulières inhérentes au poste :

- Assure le suivi de la comptabilité générale des établissements suivants :

- Lycée THIERS Marseille
- Collège Thiers Marseille
- Collège Chape Marseille**
- Collège Malrieu Marseille**
- Collège Longchamp Marseille**
- Collège Anatole France Marseille**
- Collège Vieux Port Marseille
- Collège Izzo Marseille

Assure le suivi des dépenses avant ordonnancement et des prélèvements de la cité scolaire

- Coordination financière des voyages et sorties
- Aide le gestionnaire à l'élaboration du budget notamment des voyages
- Saisie, vérification, validation des écritures comptables
- Préparation des comptes financiers de l'ensemble des établissements.
- Gestion et mise en forme des pièces justificatives des comptes financiers
- Présentation partagée avec l'A/C du compte financier dans les CA des E.R.
- Réalise et présente des documents (tableaux, dossiers...) dont l'incidence est financière.

Responsabilités particulières :

- Garant de la bonne tenue de la caisse du lycée.

A ce titre:

- Conseil technique et harmonisation des procédures comptables auprès des agents chargés de la comptabilité générale des établissements rattachés.

Compétences nécessaires :

- Maîtriser les règles de présentations et de transmission du courrier administratif
- Maîtriser les techniques bureautiques et informatiques
- Connaître le fonctionnement de l'administration et de l'organisation du système éducatif
- Connaître les techniques de classement et les notions d'archivage

Savoir (connaissances, réglementation) :

- Maîtrise de la comptabilité générale et budgétaire
- Maîtrise de l'environnement financier et juridique de l'EPLE (M9.6)
- Exploite les outils de communication (Réseau)
- Communique et retransmet avec précision et clarté
- Connaît le fonctionnement de l'administration

Savoir être (travail en équipe, disponibilité, médiation) :

- Discret, courtois, précis, disponible
- Travail en équipe
- Assumer son niveau de responsabilité.

Savoir faire (organisation, communication, analyse rédaction) :

- Aptitude au travail de précision / Rigueur
- Compte rendu à l'agent comptable
- Aptitude à la prévention des risques d'ordre juridiques
- Aptitude à transmettre les bonnes pratiques notamment en comptabilité par l'application du contrôle interne comptable.
- Aptitude à l'analyse des documents financiers

Personne à contacter (nom, téléphone, courriel) :

Mme Laghmara Djamila - agent comptable – 04 91 18 92 04 – ges.lyc.thiers@ac-aix-marseille.fr

MODALITES DE CANDIDATURE :

Les candidats doivent faire acte de candidature, par courriel d'ici le **30 juin 2021**, auprès de la DIEPAT.

Le dossier de candidature, adressé sous couvert hiérarchique, comprendra les éléments suivants :

- Curriculum vitae détaillé ;
- Lettre de motivation qui mentionnera les coordonnées complètes (adresse, téléphone portable, courriel) ;
- Les comptes rendus des deux derniers entretiens professionnels ;
- Toute pièce jugée utile pour valoriser le dossier.

L'objet du mail mentionnera " le numéro de l'annonce PEP-Candidature Poste de fondé de pouvoir de l'agent comptable du lycée Thiers».